

Sécurité et environnement

Notre priorité est la préservation de notre **cadre de vie**. Cela passe par notre **sécurité** et la défense de notre **environnement**.

L'**emploi du temps limité de la Police municipale** rend son **action insuffisante**. C'est le reflet d'une **carence du maintien de l'ordre public** sur notre commune. Pour **se donner les moyens d'agir**, il serait pertinent de **se coordonner et de collaborer avec les autres villes de notre bassin de vie** qui rencontrent les mêmes problématiques d'incivilité, de vandalisme... Il faut **développer un véritable service local de sécurité publique** en mutualisant nos polices municipales.

En prévision du Conseil municipal du 23 septembre 2021, les Conseillers municipaux ont reçu le **Projet d'aménagement et de développement durable (PADD)** dans lequel apparaissait la **prise en compte de l'emplacement de la liaison routière A6-D607-D142**. Un groupe de 4 élus municipaux dont les 2 élus du groupe « 2 Villages, 1 Commune » a déposé une **question orale avant ce Conseil pour obtenir**, lors d'un futur Conseil municipal, **un débat avec un vœu motivé de la commune** se positionnant sur cette liaison. La **veille de ce Conseil**, la Mairie a envoyé un **erratum enlevant du plan le tracé de cette liaison (p.18) mais laissant le passage écrit le mentionnant (p.5)**. Lors du Conseil, **Madame le Maire a affirmé que cet erratum était un pur hasard** par rapport à cette requête **et que ce débat ne pouvait plus avoir lieu**. Il lui a été rétorqué que les écrits ont plus de poids qu'un plan. Le **lundi 27 septembre**, la Mairie a envoyé à tous les élus **un PADD une nouvelle fois modifié enlevant le passage écrit sur cette liaison (p.5)** et en précisant que c'était cette version qui avait été présenté le 23 (c'est faux). Cette **démarche irrégulière de la municipalité** est **inutile** car il faut savoir que **cette liaison apparaîtra obligatoirement dans le futur Plan Local d'Urbanisme** d'où cette nécessité d'émettre un vœu de la commune auprès des autorités pour faire connaître officiellement notre position (Pringy a déjà émis un avis officiel défavorable).

En se taisant officiellement, notre commune consent à ce projet mortifère au détriment de notre environnement et de notre qualité de vie (*cet article a été rédigé et transmis avant le Conseil municipal du 2 décembre 2021 durant lequel nous souhaitons proposer au vote un vœu*).

Des alternatives existent mais elles demandent **du courage politique et une vision à long terme** totalement différente des aménagements actuellement proposés pour l'agglomération de Melun. **Il ne suffit pas de verdir son programme** et son discours **pour obtenir des voix** électorales. **La posture politique ne suffit plus**.

Contre ce contournement, il est **urgent de s'unir et d'agir** avec les différents acteurs locaux **pour notre avenir et celui des générations futures**.

Nous vous souhaitons une **bonne année 2022**, pour vous et vos proches, synonyme de **santé, bonheur et réussite**.

« *Vous pouvez compter sur notre **disponibilité, notre bienveillance et notre engagement**.* »

Groupe « 2 Villages, 1 Commune »

Eric BRIAND, Stéphanie DAL PRA

<https://2villages1commune.wordpress.com/>

boissiseleroi.orgenoy@gmail.com

06.99.20.55.79

